



# Les Nichoirs à la ferme

# POURQUOI INSTALLER DES NICHOURS

## DES ANIMAUX VULNERABLES

L'opération consiste à favoriser la nidification des rapaces nocturnes qui souffrent depuis de nombreuses années de la raréfaction de sites pour assurer leur reproduction : fermeture des clochers et hangars, disparition des haies et arbres creux...

En effet, nous invitons les exploitants agricoles à participer à la mise en place de nichours artificiels pour deux espèces de rapaces nocturnes. Il s'agit de favoriser plus précisément l'Effraie des Clochers et la Chevêche d'Athéna, deux espèces de rapaces nocturnes protégées et vulnérables. Ces dernières jouent un rôle important dans la régulation des micromammifères nuisibles aux cultures et vecteur de maladies.

Leur consommation annuelle peut atteindre les 1500 proies par individu ! Sachant que le régime alimentaire est composé à plus de 70 % de rongeurs.

La réintroduction de ces chouettes est une opportunité et un atout précieux pour l'agriculture.



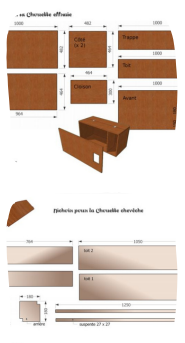
**"LES AGRICULTEURS S'IMPLIQUENT DANS LA SAUVEGARDE DE CES ESPÈCES ET PEUVENT S'EN SERVIR COMME AUXILIAIRES SUR LEUR EXPLOITATION".**



**L'Effraie des Clochers** (*Tyto alba*) est une espèce anthropophile que l'on peut apercevoir aux abords des villages, clochers et bâtiments agricoles à condition qu'elle ait accès à ces sites potentiels de nidification.



**La Chevêche d'Athéna** (*Athene noctua*) est plus inféodée aux prairies, vergers, on peut l'apercevoir de jour positionnée sur les piquets de clôtures en compagnie du bétail. Elle niche préférentiellement dans les arbres creux, arbres têtards, vieux pommiers tortueux ou autres cavités.





Processus :

- Diagnostic succinct de l'exploitation agricole,
- Choix de l'espèce à privilégier,
- Fourniture du nichoir en fin d'année et pose du nichoir avant le début de saison de reproduction,
- Suivi du taux d'occupation par pièges photographiques,
- Communication,
- Rapport et bilan.

Avantages :

Régulation naturel des rongeurs (maladie, perte de graines)

Protection d'une espèce vulnérable du fait de la disparition de son habitat

## OBJECTIF

L'objectif est de proposer aux agriculteurs volontaires la mise en place d'un de ces nichoirs sur leur exploitation, Notre technicien définira l'emplacement adéquat (bâtiment, poteau, arbre) selon le profil de l'exploitation et ses potentialités d'accueil pour les rapaces nocturnes.

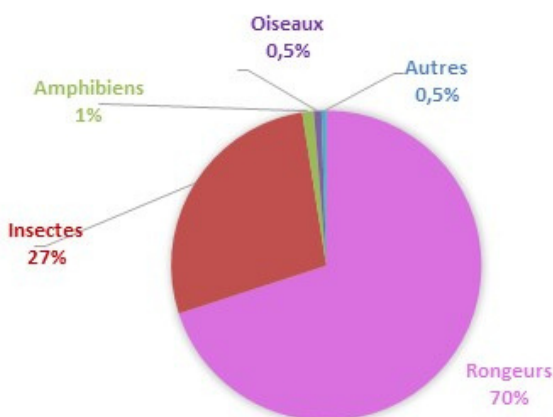
En effet, compte-tenu des exigences entre ces espèces : le choix du site de nidification et la taille du nichoir diffèrent grandement d'une espèce à l'autre...

Les nichoirs seront donnés aux exploitants en fin d'année afin qu'ils puissent les installer avant le début de la saison de reproduction en février / mars. Les nichoirs seront visités au printemps à raison de 5 visites espacées de 3 semaines, entre avril à juin. Ceux occupés pourront faire l'objet d'un suivi plus accru (piégeage photographique).

Cycle de reproduction

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>Reproduction</b>		■	■									
<b>Ponte</b>			■	■	■							
<b>Couvaison</b>				■	■	■	■					
<b>Eclosion</b>				■	■	■	■					
<b>Nourrissage</b>				■	■	■	■	■				
<b>Envol</b>						■	■	■	■	■	■	

Régime alimentaire





**CONTACTS : ANTHONY DANESIN : 06.29.05.23.15**  
**AURÉLIE THAUREAU : 06.02.00.72.49**

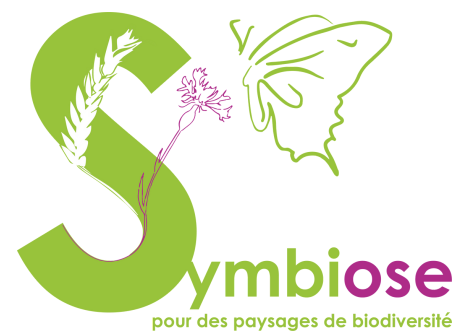
**SYMBIOSE SOMME**

**19 bis, rue Alexandre Dumas**

**80000 AMIENS**

**[contact-somme@symbiose-biodiversite.com](mailto:contact-somme@symbiose-biodiversite.com)**

**[www.symbiose-biodiversite.com](http://www.symbiose-biodiversite.com)**



Hauts  
De  
France

